



**DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES ORIENTALES
ARRONDISSEMENT DE CERET**

**DECISION DU MAIRE
N°031/2024**

**Avenant n°1 au marché de classement de la commune
en Site Patrimonial Remarquable et d'élaboration d'un
Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
(PVAP)**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n°14/juin/2020 du 15 juin 2020 portant délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire ;

Vu la décision du Maire n° 010/2020 du 9 septembre 2020 portant attribution du marché de classement de la commune en Site patrimonial Remarquable et élaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) au groupement GHECO BERGER-WAGON/VALERIE ROUSSET / JULIE COLIN pour un montant de 79 680,00 € H.T. (tranches ferme et conditionnelle),

Considérant que compte tenu du temps écoulé entre la notification du marché et l'affermissement de la tranche optionnelle et afin de ne pas pénaliser le titulaire du marché, il a été décidé d'introduire une révision des prix sur la base de l'indice Syntec – valeur décembre 2020 (275) et décembre 2023 (303,80) pour la tranche optionnelle,

DECIDE

Article 1 : Un avenant n°1 au marché de classement de la commune en Site patrimonial Remarquable et élaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) est conclu avec le groupement GHECO / VALERIE ROUSSET / JULIE COLIN représenté par le mandataire GHECO BERGER-WAGON sis 13 rue Buffeterie à La Rochelle (17000) pour un montant de 4 398,02 € H.T. soit 5 277,62 € T.T.C.

Article 2 : Cet avenant représente une augmentation du marché de 5,52 % faisant passer le marché d'un montant de 79 680,00 € H.T. à 84 078,02 € H.T.

Article 3 : La dépense en résultant est imputée sur les crédits en cours.

Article 4 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Banyuls-sur-Mer, le vendredi 05 juillet 2024

Le Maire,
Jean-Michel SOLÉ





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le 09 juillet 2024
ID : 066-216600163-20240705-031_2024-AR

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie de Banyuls-sur-Mer
6 avenue de la République
66650 BANYULS-SUR-MER

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GHECO BERGER-WAGON – mandataire du groupement – 13 rue Buffeterie – 17000 LA ROCHELLE – SIRET 318 585 650 00035 – mail : gheco@wanadoo.fr

Valérie ROUSSET – 2 place Arnaud Bernard – 31000 TOULOUSE – SIRET : 413 469 511 000 47 – mail : valerie.rousset3@wanadoo.fr

Julie COLIN – 1 Chêne Fort – 89120 CHENE ARNOULT – mail : paysages@julie-colin.fr

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Classement de la commune en Site Patrimonial Remarquable et élaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)

■ **Date de la notification du marché public : 10/09/2020**

■ **Durée d'exécution du marché public :**

- tranche ferme - Demande de création d'un SPR : 6,5 mois hors délai d'attente du CNPA
- tranche Optionnelle - Elaboration d'un PVAP : 13 mois hors délai d'attente du CRPA et CM

■ **Montant initial du marché public :**

- Tranche ferme :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 37 685,00 €
 - Montant TTC : 45 222,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Tranche optionnelle :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 41 995,00 €
- Montant TTC : 50 394,00 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les tranches ferme et optionnelle du marché ont été traitées à prix unitaires fermes.

Cependant, compte tenu du temps écoulé entre la notification du marché et l'affermissement de la tranche optionnelle et afin de ne pas pénaliser le titulaire du marché, il a été convenu d'introduire une révision des prix sur la base de l'indice SYNTEC – valeur décembre 2020 (275) et décembre 2023 (303,80) pour la tranche optionnelle.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

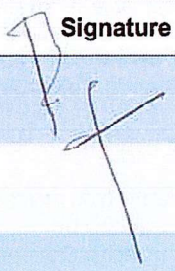
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 398,02 €
- Montant TTC : 5 277,62 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 5,52%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 84 078,02 €
- Montant TTC : 100 893,62 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Bernard WAGON	Le 03/07/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

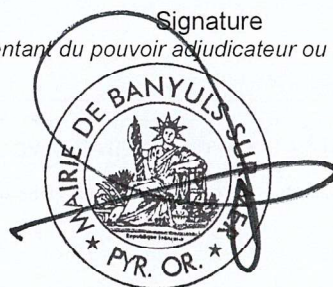
F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Banyuls....., le 5/07/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Jean-Michel SOLÉ
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)